

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Première session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 23-27 février 2004

RAPPORTS D'ÉVALUATION

Point 6 de l'ordre du
jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2004/6-B/2
15 janvier 2004
ORIGINAL: ANGLAIS

NOTE D'INFORMATION SUR L'ASSISTANCE DU PAM AUX PERSONNES DÉPLACÉES À L'INTÉRIEUR DE LEUR PROPRE PAYS EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

* En application des décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance, approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre du Conseil en fait la demande spécifique avant la réunion et que la présidence accepte la requête au motif qu'il s'agit là d'une utilisation efficiente du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

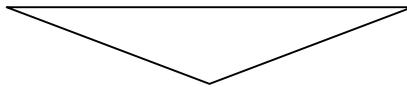
Directeur du Bureau de l'évaluation M. K. Tuinenburg tél.: 066513-2252
(OEDE):

Chargé de l'évaluation, OEDE: M. S. Green tél.: 066513-2908

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



PROJET DE DECISION*



Le Conseil prend note des recommandations contenues dans la "Note d'information sur l'assistance du PAM aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays en République démocratique du Congo" (WFP/EB.1/2004/6-B/2).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



CONTEXTE

1. En avril 2003, une mission d'évaluation dirigée par le Bureau de l'évaluation (OEDE) a été menée sur le terrain en République démocratique du Congo (RDC). L'équipe était composée de deux consultants internationaux et de deux consultants nationaux, et a reçu l'appui d'un chargé de l'évaluation d'OEDE durant les premières étapes du travail sur le terrain.
2. Cependant, à peine les travaux sur le terrain étaient-ils achevés et les entretiens de fin de mission conduits que le chef de la mission abandonnait sa fonction; aucun rapport d'évaluation ne fut donc soumis. Or, dans son enquête sur le terrain, l'équipe avait réalisé de nombreuses entrevues avec des bénéficiaires conférant à l'évaluation un caractère innovant. C'est pourquoi l'OEDE et le bureau de pays ont décidé qu'il serait utile de rédiger une note d'information reprenant certaines des conclusions de l'équipe d'évaluation afin d'en faire part aux membres du Conseil intéressés. Il doit être souligné cependant que les conclusions présentées dans le présent rapport ne constituent pas une évaluation complète de l'assistance fournie par le PAM.

METHODOLOGIE DE L'ENQUETE SUR LE TERRAIN

3. L'enquête de terrain conduite par les trois autres membres de l'équipe s'est intéressée essentiellement à la population de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) recevant une assistance dans le cadre de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR). Les objectifs principaux de l'enquête étaient les suivants:
 - vérifier si les activités de secours menées par le PAM en RDC avaient effectivement contribué à stabiliser/améliorer la situation nutritionnelle des PDI vulnérables;
 - déterminer si les activités de redressement réalisées en faveur des PDI avaient aidé à renforcer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des ménages;
 - formuler des recommandations pour la poursuite de l'assistance du PAM aux PDI en RDC.
4. L'équipe a adopté une approche fondée sur les faits, combinant des méthodes qualitatives et quantitatives. Des approches et des méthodes faisant appel à la participation ont été utilisées, notamment un grand nombre d'entretiens de groupes, des groupes de concertation et des ateliers participatifs. L'utilisation de ces méthodes a fait apparaître l'intérêt que présenterait un examen plus approfondi de l'impact de l'aide alimentaire du PAM sur les populations de PDI dans le pays, et a également eu pour effet de soulever des questions quant à l'efficacité du ciblage.
5. L'équipe a interrogé 663 PDI à travers le pays, dont 59 pour cent de femmes. La méthode d'échantillonnage consistait notamment en des visites sur divers sites représentatifs des principales situations de déplacement rencontrées en RDC, dans des zones sous contrôle du gouvernement et dans d'autres non contrôlées par le gouvernement¹, ainsi que dans des zones urbaines, périurbaines et rurales, où étaient interrogées à la fois des PDI n'ayant pas reçu d'aide du PAM (groupes témoins) et d'autres

¹ Les termes "zones sous contrôle du gouvernement" et "zones non contrôlées par le gouvernement" sont antérieurs aux accords introduits plus tard en 2003.



qui en avaient bénéficié. Les visites ont été réalisées dans six centres urbains et leurs environs: Mbandaka, Kinshasa, Bukavu, Goma, Beni et Lubumbashi.

ENVIRONNEMENT OPERATIONNEL

6. La RDC fait partie des environnements les plus difficiles et les plus instables dans lesquels le PAM mène des opérations. L'insécurité est un problème majeur, en particulier dans les zones qui ne sont pas sous le contrôle du gouvernement central. La plupart des routes sont impraticables pendant la saison des pluies et les capacités locales de transport sont limitées. Cette situation implique que le PAM doit s'efforcer de tirer le meilleur parti possible des maigres ressources logistiques disponibles à l'échelon local. De nombreux sites ne sont accessibles qu'en ayant recours tour à tour au transport fluvial, au transport ferroviaire et au transport routier, ce qui complique considérablement la gestion des opérations logistiques. Ces contraintes logistiques obligent à utiliser trois filières pour desservir trois régions du pays.
7. En RDC, la vulnérabilité des femmes est particulièrement inquiétante. Les indicateurs sanitaires sont alarmants, en particulier dans les zones non contrôlées par le gouvernement. Aggressions physiques, viols, violences, vols, intimidations, meurtres et autres crimes sont fréquents et constituent pour de nombreuses femmes des menaces quotidiennes. Dans la seule province du Sud Kivu, pas moins de 4 000 viols ont été signalés pour le mois de mars 2003². L'insécurité est un problème grave, en particulier dans les zones non contrôlées par le gouvernement; elle empêche un grand nombre d'hommes et de femmes de bénéficier d'une aide du PAM sous quelque forme que ce soit. L'insécurité est également l'une des principales causes de l'accès restreint aux terres agricoles et aux ressources alimentaires, qui contribue à l'insécurité alimentaire généralisée.
8. Dans son enquête sur le terrain, l'équipe d'évaluation s'est plus particulièrement attachée à déterminer dans quelle mesure le PAM avait su, dans ce contexte particulièrement difficile, obtenir des résultats tangibles répondant aux besoins des bénéficiaires en matière de secours et de redressement.

REPONDRE AUX BESOINS DES PDI

9. L'équipe a interrogé des PDI à l'intérieur et aux alentours de six grandes zones de déplacement. Ces entrevues ont mis en évidence des écarts considérables dans les conditions d'existence de ces personnes. D'une manière générale, l'équipe a constaté que la vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire décroissait à mesure que la situation de déplacement se prolongeait. Les sites où la vulnérabilité était la plus forte étaient situés dans les zones non contrôlées par le gouvernement, où la durée moyenne du déplacement était inférieure à 12 mois et où de nombreuses personnes étaient en errance permanente. Dans le contexte de la RDC, l'expression "nouvelles PDI" désigne les personnes déplacées depuis moins d'un an, tandis que le terme "anciennes PDI" fait référence aux personnes déplacées depuis plus de deux ans. L'équipe d'évaluation a constaté que les personnes déplacées depuis un à trois mois se trouvaient dans un état de vulnérabilité beaucoup plus aiguë que celles dont le déplacement remontait à 10 ou 12 mois.

² Source: Inspection provinciale de la santé.



10. L'équipe d'évaluation a par ailleurs relevé avec quelque inquiétude qu'en dépit de ces écarts, il existait une certaine tendance, au niveau de l'IPSR, à planifier les besoins des PDI et à y répondre comme s'il s'agissait d'un groupe homogène. Étant donné la grande diversité des niveaux de vulnérabilité rencontrés parmi les PDI interrogées, l'équipe a estimé qu'une attention accrue devait être portée aux besoins de secours des nouvelles PDI, qui devraient être traités en priorité. Cette suggestion de l'équipe était inspirée par un rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) intitulé "Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays", qui appelle à reconnaître que les besoins des PDI évoluent au fil du temps et doivent faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation constants. Une stratégie appropriée pour répondre aux besoins des PDI est une stratégie qui définit les modalités de l'assistance en se fondant sur une analyse objective des différents besoins d'aide alimentaire, améliorant ainsi l'efficacité du ciblage.

Recommandations

Pour améliorer la planification stratégique de son assistance aux PDI, le PAM devrait concevoir des stratégies d'évaluation et de réponse aux besoins des PDI plus claires et différenciées en fonction des diverses phases et circonstances du déplacement. Il faudrait notamment:

- ⇒ assurer par priorité la fourniture de rations complètes aux PDI durant les trois premiers mois de leur déplacement;
- ⇒ procéder de façon systématique et régulière à de nouvelles évaluations de leurs besoins après la phase initiale de 90 jours afin de déterminer s'il est nécessaire de poursuivre l'assistance de secours ou si les capacités d'adaptation des PDI sont suffisamment développées pour que le PAM puisse s'orienter vers des approches plus ciblées, notamment des activités vivres-contre-travail (VCT) ou vivres pour la formation (VPF);
- ⇒ si nécessaire, poursuivre parallèlement l'assistance de secours et des activités VCT sur un même site afin de répondre aux divers niveaux de vulnérabilité des ménages.

CIBLAGE ET SELECTION DES BENEFICIAIRES

11. En RDC, l'évaluation des besoins d'aide alimentaire est compliquée par le fait que le gouvernement ne reconnaît pas officiellement l'expression "PDI". Le terme officiel est "déplacé de guerre", et ne s'utilise généralement que pour désigner les personnes qui ont été déplacées du fait du soulèvement de 1998. L'OCHA estime à 3,5 millions le nombre de "déplacés de guerre" en RDC, qui sont autant de bénéficiaires potentiels de l'aide alimentaire du PAM.
12. Dans les zones sous le contrôle du gouvernement, ont le droit de bénéficier de rations du PAM les personnes figurant sur les listes dressées par la Commission générale de réinsertion. Lorsqu'une personne est inscrite sur cette liste du gouvernement, elle peut prétendre à l'aide humanitaire, quel que soit son statut social et économique actuel et indépendamment du temps qu'a déjà duré son déplacement. Dans les zones non contrôlées par le gouvernement, les conditions à remplir pour bénéficier de l'aide sont fixées par les partenaires des opérations du PAM. Dans les deux cas, le PAM vérifie les listes de bénéficiaires potentiels, ce qui représente une tâche extrêmement difficile étant donné que la population "non déplacée" est souvent tout aussi pauvre que la population déplacée.



13. Nulle part dans le pays ne sont utilisés de critères clairs et basés sur les besoins pour décider des personnes à inscrire sur les listes de bénéficiaires ou à en exclure, et les erreurs d'inclusion et d'exclusion sont importantes. Les entretiens menés dans les trois principaux sites situés dans les zones sous contrôle du gouvernement ont révélé que les PDI étaient nombreuses à juger discriminatoire le système de sélection des bénéficiaires utilisé par le gouvernement et à estimer que des personnes non déplacées figuraient sur les listes alors que certains cas de personnes démunies n'étaient pas retenus. Par ailleurs, certains critères utilisés pour décider de l'attribution de l'aide tenaient compte de facteurs autres que le déplacement et qui n'étaient pas appropriés dans le cadre d'une opération recevant l'appui du PAM (par exemple, la nationalité congolaise et une "bonne moralité"). Il a également été signalé que des facteurs ayant trait à la sécurité étaient parfois retenus comme motif d'exclusion.
14. L'équipe d'évaluation a noté qu'une plus grande transparence était nécessaire, car il était difficile d'affirmer que dans les sites visités, les noms des bénéficiaires aient fait l'objet d'une annonce ou aient été affichés. En outre, les représentants communautaires et les représentants des PDI, tels que les chefs traditionnels ou les représentants des comités humanitaires, n'étaient pas suffisamment associés à la sélection des bénéficiaires ou au contrôle par recoupement des listes de bénéficiaires avec les partenaires opérationnels du PAM.
15. Dans les zones non contrôlées par le gouvernement, des groupes entiers de PDI vulnérables avaient été exclus du bénéfice de l'assistance. Dans le Kivu, par exemple, les autorités locales interdisaient les distributions alimentaires générales dans les zones urbaines et périurbaines, en dépit de la grande vulnérabilité des PDI et de la population résidente de Bukavu. En dehors de l'évaluation réalisée au moment de l'éruption volcanique, les besoins d'aide alimentaire de ces populations n'ont pas fait l'objet d'évaluations systématiques. Les populations urbaines et périurbaines sont néanmoins ciblées à travers les centres nutritionnels, et des rations familiales sont distribuées aux familles d'enfants souffrant de malnutrition. L'équipe d'évaluation a également relevé avec inquiétude qu'en raison des diverses restrictions imposées par le système de sécurité des Nations Unies sur les mouvements de personnel, de nombreuses PDI démunies étaient de fait hors d'atteinte, et donc exclues.

Recommandations

- ⇒ Établir des critères clairs et basés sur les besoins pour évaluer les besoins alimentaires des PDI.
- ⇒ Établir des comités de sélection officiels chargés de dresser les listes de bénéficiaires. Dans l'idéal, ces comités devraient être composés de représentants des organisations non gouvernementales (ONG) locales et internationales, des partenaires opérationnels du PAM, de trois représentants des comités humanitaires des PDI, d'un représentant du gouvernement s'il y a lieu et d'un représentant du PAM.

CONDITION DE LA FEMME

16. L'équipe d'évaluation a constaté que d'une façon générale, l'intervention du PAM avait aidé les femmes déplacées à mieux surmonter les difficultés liées au déplacement. Comme le montrent les témoignages des bénéficiaires, de nombreuses femmes ont dit avoir été mieux à même de nourrir leur famille grâce à l'assistance du PAM.



17. Dans l'est du pays, des femmes ont indiqué que les rations distribuées par le PAM leur avaient évité de devoir faire chaque jour des trajets dangereux vers les zones rurales pour aller cultiver la terre. Des activités de substitution ont été entreprises, comme du petit commerce et des travaux journaliers.
18. La situation d'urgence prolongée a tendance à reléguer au second plan la mise en œuvre des nouveaux Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes. Les partenaires opérationnels fournissent très peu d'informations sur la situation des femmes, et certains bureaux auxiliaires n'ont pas de coordinateur chargé des questions concernant les femmes.

Recommandation

- ⇒ Dispenser aux partenaires opérationnels du PAM une formation sur les Engagements renforcés en faveur des femmes

SUIVI ET EVALUATION

19. Aucun système approprié n'est en place pour contrôler les effets de l'aide sur la situation des bénéficiaires, et de nombreux membres du personnel ont signalé que du fait de l'insécurité qui régnait dans certaines zones, il était très difficile d'entreprendre ce type d'activités. Le recours récent à un cadre logique pour l'IPSR, bien que représentant un pas en avant, n'avait pas débouché sur des efforts plus systématiques de collecte, d'analyse et de compte rendu de données de suivi. Il demeurait une tendance à s'intéresser surtout aux volumes d'aide fournis. Parmi les rapports de suivi examinés par l'équipe d'évaluation, peu s'étaient penchés sur les résultats réels de l'assistance du PAM pour les bénéficiaires.

AMELIORATION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE DES PDI

20. En l'absence d'un travail d'enquête quantitatif et de données de référence pour mesurer les effets de l'aide alimentaire sur les bénéficiaires, l'équipe d'évaluation s'est appuyée sur le témoignage des bénéficiaires eux-mêmes et, lorsque cela était possible, des groupes témoins ont été utilisés.
21. Dans tous les sites visités, l'équipe a pu confirmer les effets bénéfiques à court terme de l'aide alimentaire sur les PDI recevant des rations. Ces bénéfices étaient plus marqués dans les cas où les niveaux de consommation alimentaire des ménages étaient stabilisés —étape préalable au maintien d'une bonne nutrition. Ces résultats sont particulièrement positifs si l'on considère l'importante détérioration de la sécurité alimentaire et de l'état nutritionnel des ménages constatée de façon générale dans le pays. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime qu'en 2001, 60 pour cent de la population de la RDC était en situation d'insécurité alimentaire. Dans une des zones les plus durement touchées par la crise, comme le Nord Kivu et le Sud Kivu par exemple, les taux de malnutrition grave se situaient entre 10 et 30 pour cent en 2002.
22. Les entretiens ont systématiquement montré que les PDI recevant une assistance du PAM s'alimentaient plus régulièrement que celles qui ne recevaient pas d'assistance. Toutes les PDI interrogées ont déclaré qu'elles prenaient au moins un repas par jour lorsqu'elles bénéficiaient de rations du PAM, qu'il s'agisse de rations générales ou de rations reçues dans le cadre d'activités VCT ou VPF. Beaucoup ont dit manger deux fois par jour, et une petite minorité jusqu'à trois fois par jour. Sur les sites où l'assistance du PAM avait été progressivement retirée, les PDI mangeaient en général seulement une fois par jour.



23. Le tableau 1 résume les résultats enregistrés sur un site VCT, montrant que l'assistance du PAM a permis aux femmes qui en bénéficiaient de mieux s'alimenter que les femmes qui ne recevaient pas d'aide.

TABLEAU 1: CONSOMMATION ALIMENTAIRE DES FEMMES RECEVANT UNE ASSISTANCE, SUR UN SITE VCT, PAR RAPPORT À CELLES N'EN RECEVANT PAS					
Famille de six personnes	Nombre de repas par jour	Quantité d'aliments par jour	Qualité des aliments	Sécurité alimentaire	Commentaire
Femmes recevant une aide du PAM	>2	2 kg d'aliments, suffisamment de légumes cultivés au jardin	Matin: porridge Soir: porridge de maïs avec ou sans manioc, légumes et petite friture avec huile et sel	Ont des stocks provenant des rations du PAM et de leur récolte	Ont parfois la possibilité d'ajouter un peu de poisson
Femmes ne recevant pas d'aide du PAM (groupe témoin)	1 repas tardif (22 heures)	1,2 kg d'aliments, 20 g de petite friture, légumes, pas d'huile ni de sel	Pâte de manioc, légumes, petite friture (rarement), pas d'huile	Pas de stocks, survivent au jour le jour	Récoltent des herbes sauvages et ont d'autres activités telles que le brassage de la bière et le commerce des bananes.

24. Ci-dessous sont reproduites quelques phrases illustrant les commentaires des PDI à propos de l'aide alimentaire reçue:

- Grâce au PAM, nos estomacs ne crient plus famine! (Mangina, Nord Kivu)
- Maintenant que le PAM est arrivé, nous avons de quoi nous nourrir et nos enfants ne mourront pas. (Équateur)
- Nous survivons grâce à cette farine de maïs (du PAM). Nous ne mangeons pas de pâte de maïs habituellement, mais nous n'avons pas le choix, sinon nous mourrons de faim. (Mangina, Nord Kivu)
- Les rations du PAM nous permettent d'avoir des réserves de nourriture et d'envoyer nos enfants à l'école. (Likasi, Lubumbashi)
- Nous recevons de la farine de maïs, de l'huile et des haricots. Nous sommes contents. Grâce à cela, nos enfants ne tombent pas malades. (Centre d'alimentation thérapeutique, Lwiro)
- Grâce aux rations du PAM, nous pouvons manger au moins deux fois par jour. Ne nous oubliez pas! (Fikupa, Lubumbashi)
- Nous remercions le PAM d'avoir réparé la route jusqu'ici et Ciherano. Depuis août 2002, la route a apporté du travail, c'est une bonne chose parce qu'ici tout le monde est pauvre et les gens ont pu se nourrir en attendant de faire leurs récoltes. (Lurhala, Sud Kivu)



NUTRITION

25. L'IPSR répond en priorité aux besoins alimentaires des nombreux centres d'alimentation thérapeutique qui reçoivent non seulement les PDI mais aussi les populations locales. L'équipe a réuni des données chiffrées démontrant que l'aide fournie par le PAM à ces centres avait des effets nutritionnels bénéfiques. Par exemple, l'analyse de données provenant des centres d'alimentation thérapeutique de Kinshasa a montré que le taux moyen de guérison dans les centres recevant l'aide du PAM était de 93 pour cent, contre 85 pour cent pour les centres ne recevant pas d'aide. Afin que ces bons résultats se maintiennent, l'équipe a appuyé l'approche de l'IPSR consistant à répondre en priorité aux besoins alimentaires de ces centres avant de satisfaire ceux d'autres canaux de distribution de l'aide alimentaire. L'équipe a noté qu'à Kinshasa, les taux de malnutrition dans les camps de PDI recevant l'assistance du PAM étaient inférieurs à ceux constatés au sein de la population résidant aux alentours et ne recevant pas d'assistance.
26. Des bénéfices nutritionnels plus importants ont été enregistrés dans les centres recevant l'aide du PAM et où l'alimentation ciblée était associée depuis 2002 à des activités de prévention et d'éducation de type VCT et VPF lancées en collaboration avec la FAO. Les chiffres du tableau 2 illustrent les effets produits sur les indicateurs nutritionnels dans deux centres d'alimentation recevant l'aide du PAM, avant et après l'introduction des changements dans le programme. Dans un grand nombre des centres d'alimentation thérapeutique visités, le SIDA était l'une des principales causes de décès.

TABLEAU 2: INDICATEURS NUTRITIONNELS DANS DEUX CENTRES D'ALIMENTATION THÉRAPEUTIQUE RECEVANT L'AIDE DU PAM

Indicateur	Centre de Lwiro		Centre de Daco	
	2002	2003	2002	2003
Taux de guérison (%)	75	95	97	98
Taux de mortalité (%)	9	3	1,6	1,4
Taux de rechute (%)	2	1	4	3
Taux d'abandon (%)	11,4	0,4	1,6	0,8

REDRESSEMENT

27. Bien qu'il existe une tendance à assimiler les objectifs de redressement de l'IPSR à la mise en œuvre d'activités VCT et VPF, même la fourniture de rations alimentaires générales de secours permet, dans le contexte de la RDC, d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages, et ainsi de renforcer la résistance aux chocs et de jeter les bases du redressement. Dans les situations de déplacements permanents ou multiples, ces effets ont été jugés cruciaux.
28. Les rations alimentaires du PAM sont généralement utilisées en premier lieu pour satisfaire des besoins alimentaires immédiats. Il est néanmoins apparu que la part de l'aide effectivement utilisée à cette fin variait considérablement parmi les PDI. Souvent, dans le cas de personnes déplacées depuis une longue période, la part de l'aide alimentaire



réservée à la consommation immédiate ne dépassait pas un tiers. Dans les situations de vulnérabilité plus aiguë, elle pouvait atteindre deux tiers du total, parfois plus, comme en Iturie par exemple. Ces résultats cadrent avec le constat général selon lequel en RDC, les niveaux d'autosuffisance, bien que restant bas, étaient plus élevés parmi les personnes déplacées depuis une longue période et qui se trouvaient dans les zones contrôlées par le gouvernement.

29. Les PDI hébergées en dehors des camps dans des familles d'accueil ou chez des proches appréciaient particulièrement de recevoir des rations alimentaires car elles pouvaient ainsi apporter leur contribution à la table de leurs hôtes et se sentaient donc mieux intégrées à leur nouvelle communauté.
30. Cela suggère qu'une part non négligeable de l'aide du PAM est en réalité utilisée pour procéder à des échanges et à du troc. De nombreuses PDI ont dit utiliser les fonds obtenus pour acheter des produits de base tels que du savon; certaines ont également dit acheter des articles alimentaires complémentaires et meilleur marché. Dans un pays où le système bancaire ne fonctionne pas correctement, il s'est avéré que les rations du PAM pouvaient également aider les PDI à constituer des réserves grâce auxquelles elles pouvaient satisfaire certains besoins à moyen terme comme des frais scolaires ou des frais médicaux et de logement. Dans les zones à haut risque, ce système permettait aux femmes d'accéder à un minimum de sécurité et de stabilité, dont elles n'auraient pu bénéficier sans cela. Dans certains cas, les rations du PAM permettaient aussi à des familles de mettre de côté une grande partie des semences pour les replanter à la saison suivante. Sous l'une ou l'autre de ces formes, l'assistance du PAM sert donc à protéger et renforcer les moyens de subsistance des familles de PDI vulnérables, et en ce sens, elle soutient les objectifs de redressement de l'IPSR.
31. L'équipe s'est rendue sur un site VCT à Fikupa qui était considéré comme un exemple en matière de renforcement de la sécurité alimentaire. Cette réussite était en grande partie due à un environnement local particulièrement favorable, caractérisé par la présence de terres très fertiles et la concession généreuse de terrains aux PDI par le gouvernement. Le principal ingrédient de la réussite du site de Fikupa était une approche intégrant formation, éducation et de solides partenaires d'exécution.
32. Cependant, tous les sites VCT visités ne bénéficiaient pas d'un contexte aussi favorable, et il a été difficile pour l'équipe, sur certains sites, de vérifier les effets positifs des activités VCT. Sur l'un des sites, par exemple, les PDI recevaient une assistance sous la forme d'un programme de reboisement. Mais l'intervention n'était pas bien ciblée, car les PDI avaient déjà atteint un niveau d'autosuffisance leur permettant de se passer d'une aide alimentaire.
33. Il a été démontré que l'IPSR tirait parti de manière efficace des opportunités de redressement, à travers des microprojets, notamment des initiatives de protection des semences mises en place conjointement avec la FAO, une aide aux associations de femmes porteurs, et l'éducation nutritionnelle, qui dans certains centres commençait déjà à donner des résultats.
34. Dans le cas des interventions de type VCT et VPF, les activités avaient de meilleures chances de rétablir la sécurité alimentaire des ménages lorsque les conditions suivantes étaient réunies:
 - terres arables à la disposition des PDI;
 - accès à des outils et des semences;
 - capacité, parmi les PDI, d'entreprendre et d'appuyer des activités de formation;



- un sentiment de sécurité suffisant parmi les PDI recevant l'assistance;
- la présence à proximité d'autres infrastructures sociales telles que dispensaires, écoles, points d'eau et marchés.

CONCLUSIONS

35. Le PAM est parvenu à renforcer la sécurité alimentaire et à améliorer l'état nutritionnel de centaines de milliers de PDI qui ont eu la chance de pouvoir bénéficier de l'aide. Cependant, pour de nombreux bénéficiaires, il n'a pas été possible d'assurer une assistance continue et régulière, en particulier pour des raisons liées à l'insécurité mais aussi à des ruptures d'approvisionnement et à des contraintes logistiques.
36. Les stratégies utilisées dans le cadre de l'IPSR n'étaient que partiellement adaptées aux besoins des PDI et partiellement pertinentes étant donné la complexité de la situation et l'extrême diversité des besoins des PDI. Ce problème, ainsi que les lacunes du système d'évaluation des besoins, doivent être palliés de toute urgence afin que des approches plus efficaces puissent être mises en œuvre sur le terrain.
37. Par ailleurs, lorsqu'elle était valablement associée à d'autres apports, l'aide alimentaire du PAM a montré qu'elle pouvait aider à répondre à certains des besoins à long terme des bénéficiaires dans le cadre d'interventions de développement. Cependant, cela impliquait que certaines conditions particulières soient réunies, ce qui n'était pas le cas dans la plupart des situations de déplacement rencontrées en RDC.
38. Les PDI interrogées ont spontanément témoigné de l'impact positif qu'avait eu l'aide alimentaire sur leurs conditions d'existence, non seulement en répondant à leurs besoins alimentaires immédiats mais aussi en leur permettant de mieux s'intégrer dans leurs nouveaux foyers et communautés et de renforcer leurs actifs à court terme, ce qui élargissait leurs possibilités de choix. Ces effets étaient constatés dans l'ensemble de l'IPSR et pas seulement dans les activités menées dans le cadre de la composante redressement. Le principal problème d'ordre stratégique restant à résoudre consiste à améliorer le ciblage de l'assistance.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
OEDE	Bureau de l'évaluation
ONG	Organisation non gouvernementale
PDI	Personne déplacée à l'intérieur de son propre pays
RDC	République démocratique du Congo
VCT	Vivres-contre-travail
VPF	Vivres pour la formation

